

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

**Commune d'ODRATZHEIM**

***Procès Verbal des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL***

**Séance du 22 décembre 2004**

**Convocation du 16 décembre 2004**

Sous la présidence de : François JEHL Maire

Membres présents : Rose GROSJEAN, Roland KUHN, Adjoints

Marcelle WENDLING, Florent HECKMANN, Bernard HELLER, René SCHEER, Raymond SCHUHMACHER,

Rémy SEYFRITZ, Raymond ZERRINGER, Conseillers municipaux

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du 10 novembre 2004
2. Subvention Valorisation du patrimoine : Demande de Mme et M. PANTZER
3. Subvention voyage scolaire Collège Grégoire de Tours de Marlenheim
4. Journée de solidarité
5. Affaire de personnel : Heures complémentaires : Gabriel Wintz
6. Budget Primitif 2004 : décision modificative n°4
7. Rue du Coin : Eclairage Public
8. Plan Local d'Urbanisme : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
9. Orientations budgétaires 2005
10. Divers

***84/04. Approbation du PV du Conseil Municipal du 10 novembre 2004 :***

Le procès verbal de la séance du 10 novembre 2004 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance, **il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents.**

Le maire a apporté les précisions relatives aux points pour lesquels le conseil lui avait donné délégation.

***85/04. Subvention Valorisation du patrimoine : Demande de Mme et M. PANTZER***

***Vu*** les délibérations n°35/01 du 18/06/01 et n°46/01 du 06/09/01 mettant en place la subvention valorisation du patrimoine et son règlement,

***Vu*** l'étude du dossier de Madame et Monsieur PANTZER par la commission Bâtiment concernant la maison sise au 4 de la Rue de l'Église,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :**

- ***décide d'octroyer la subvention valorisation du patrimoine au bâtiment pour la réfection de la peinture sur la partie visible de la rue tel que stipulé dans le règlement, à raison de 2.29 € par m<sup>2</sup> de peinture pour une superficie de 120 m<sup>2</sup>, soit un montant total de : 274.80 €,***
- ***charge le maire d'en ordonner le mandatement par le compte 6745 du budget primitif 2004***

***86/04. Subvention voyage scolaire Collège Grégoire de Tours de Marlenheim***

Le maire présente une demande de participation pour l'organisation d'un séjour éducatif émanant du Collège Grégoire de Tours et concernant deux élèves de la commune.

Sur proposition du maire,

**Vu** la demande de subvention émanant de Mme Sylvie WAGNER, professeur au Collège Grégoire de Tours, pour un séjour éducatif à Rome et Pompéi du 7 au 12 mars 2005,

**Vu** la participation du Conseil Général à raison de 5.- € par jour et par élève,

**Vu** le coût total du séjour qui s'élève à 365.- € par élève,

**Considérant** que deux élèves d'Odratzheim sont concernés,

**Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :**

- accepte de participer au financement du séjour, à raison de 5.- € par jour et par élève, soit 30.- € par élève
- charge le maire d'inscrire le montant total de 60.- € au Budget Primitif 2005

### **87/04. Journée de solidarité**

**Vu** l'article 6 de la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, instituant une journée de solidarité pour la Fonction Publique Territoriale,

**Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :**

- fixe la journée de solidarité au Lundi de Pentecôte

### **88/04. Affaire de personnel : Heures complémentaires : Gabriel Wintz**

Le maire expose aux conseillers qu'à la suite de l'arrêt de travail pour maladie de Carine FUNFROCK, le recours à Monsieur Gabriel WINTZ s'est avéré indispensable pour le nettoyage de l'école ainsi que du secrétariat de la mairie. Il a également tenu à le remercier pour la spontanéité de sa réponse ainsi que pour le travail effectué durant cette période.

**Vu** le remplacement effectué par Monsieur Gabriel Wintz pendant le congé maladie de Madame Carine Funfrock,

**Vu** la durée de deux semaines du congé maladie et la durée hebdomadaire de travail de 10 heures de Madame Carine Funfrock,

**Le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu :**

- décide d'octroyer à Monsieur Gabriel Wintz 20 heures complémentaires sur son traitement du mois de janvier 2005
- charge le maire d'en effectuer le mandatement

### **89/04. Budget Primitif : Décision modificative n° 4**

Le maire expose au conseil que les crédits prévus au budget primitif de l'exercice 2004 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les virements de crédits suivants :

**Vu** la facture présentée par Est Ingénierie et Prospectives urbaines,

**Vu** le Budget primitif 2004,

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- décide de modifier le Budget Primitif 2004 comme suit :

Cpte 21318 op. 118 : - 25,00 €

Cpte 202 : +25,00 €

- Il est précisé que ces mouvements budgétaires n'ont pas pour conséquence d'affecter le niveau global des crédits votés lors de l'adoption du budget de l'exercice 2004.

### **90/04. Rue du Coin : éclairage public**

Le maire indique que dans le cadre de la réfection de la rue du coin, la commission de voirie a souhaité que l'éclairage public soit revu dans ce secteur. Après avoir pris conseil auprès d'Électricité de Strasbourg,

**Vu** les différents devis présentés pour l'éclairage de la Rue du Coin,

**Sur proposition de Monsieur Roland KUHN, adjoint au maire chargé du suivi du dossier,**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- *décide de retenir l'entreprise NOLD et Cie pour un montant de 5 728.84 € T.T.C.*
- *demande au maire d'inscrire ces travaux au Budget primitif 2005*
- *charge le maire d'en aviser l'entreprise*

## **91/04. Plan Local d'Urbanisme - Projet d'Aménagement et de Développement Durable**

Avant d'aborder le point principal à l'ordre du jour de la réunion, Monsieur le Maire soumet la demande de Monsieur Rémy SEYFRITZ de réintégrer la commission P.L.U. qu'il avait quittée pour des raisons de non-disponibilité aux réunions.

Son emploi du temps lui permettant de se libérer à l'avenir,

Sur proposition du maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :**

- **accepte sa réintégration dans la Commission P.L.U à partir du 1er janvier 2005,**
- **charge le maire de modifier la composition de ladite commission avec effet de cette même date.**

Le Maire explique la nécessité de soumettre le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** à l'ensemble du Conseil Municipal après un travail de plus de six mois de la part de la Commission avec le Bureau d'études chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**Suite à la lecture de l'ensemble du document et des explications données par Monsieur le Maire,** les élus posent des questions et en obtiennent des réponses et des éclaircissements consignés dans un document qui est annexé au présent procès verbal.

## **92/04. Orientations budgétaires 2005**

Les membres du conseil municipal abordent les différents travaux à réaliser éventuellement sur le budget 2005. Une liste non exhaustive en est dressée :

- Illumination de la chapelle
- Éclairage public Rue du coin
- Réfection du calvaire au cimetière
- Réhabilitation du bâtiment du Presbytère :
  - o Toiture,
  - o Fenêtres,
  - o Travaux de crépissage ainsi que de remise en peinture, etc..
- Travaux de transformation du bâtiment du presbytère à transformer en Mairie,
  - o Il est ici question des travaux de restructuration à l'intérieur du bâtiment.
- Voirie définitive des deux lotissements au Rebhof,
- Réfection du banc au croisement de la rue de la Wacht et de la Rue de l'École.
- Réfection du mur de l'Église en bordure de la Rue principale.

**Le conseil municipal, à l'unanimité et après délibération :**

- **charge le maire d'en demander les devis**

## **93/04. Divers**

- Le conseil prend acte de la renonciation par le maire à l'exercice du **droit de préemption** auquel sont soumises les propriétés suivantes :
  - Section AB n°30, 7 rue de l'église, 1.34 are appartenant à M. et Mme COUDURIER,
  - Section AB n°74, 5 rue de la Wacht, 5.06 ares appartenant à M. et Mme Jean IVENS,
- Les **Permis de construire** de Mme et M. Stéphane ALLAGUILLET ainsi que de M. Christian HODAPP ont été signés en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004.
- Dans le cadre de la vente du **chemin rural**, monsieur le maire informe le conseil du résultat de la réunion du 14 décembre 2004 avec l'ensemble des riverains concernés ainsi que de l'acquéreur et de Maître Martin BERNHART, notaire à la résidence de Wasselonne. Il indique que les interrogations et craintes éventuelles des riverains ont trouvé des réponses appropriées qu'il conviendra de formaliser par écrit avant toute signature d'un éventuel acte.
- Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Florent HECKMANN qui présente le **bilan annuel 2003 de la forêt communale.**

- Il informe le conseil municipal que dans le cadre de la validation de l'état prévisionnel des coupes pour l'année 2005, il demande un **entretien à Monsieur VALENTIN, garde forestier** pour faire le point. La date retenue est fixée au mardi 4 janvier 2005 à 19 heures.
- À la suite du non respect des accords relatifs à **l'entreposage des déchets verts** par l'établissement BIETH, une convocation en mairie sera adressée prochainement à son représentant pour permettre d'y remédier.
- Une **subvention** exceptionnelle de l'État a été octroyée à la commune dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment du presbytère.
- **Le prochain conseil municipal** est fixé au mercredi 19 janvier 2004 à 20h à la mairie.

Le Maire  
François JEHL